



# Journée d'étude de l'Institut de Droit Privé



## L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Quelle définition pour quelle protection ?

Organisé par Jessica EYNARD

**Jeudi 12 Décembre 2019**

De 8h30 à 18h00

Amphi Colloque MI-V Isaac

Manufacture des tabacs

21 Allée de Brienne - 31000 Toulouse



# Journée d'étude de l'Institut de Droit Privé

## « L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE »

**8h30 Accueil des participants**

**9h00 Mots d'introduction**

*Philippe Nélidoff, Doyen de la faculté de droit de l'UT1 Capitole*

*Marc Nicod, Directeur-adjoint de l'Institut de droit privé, Professeur des universités, UT1 Capitole*

**9h20 Présentation de la journée**

*Ludovic Guinamant, Adjoint au sous-directeur, Sous-direction des libertés publiques, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques, Ministère de l'intérieur*

*Jessica Eynard, Maître de conférences en Droit privé, IDP - UT1 Capitole*

**9h40 Actualités du Programme « Identité numérique » en France**

*Frédéric Pichon, Adjoint à la directrice du Programme interministériel « Identité numérique »*

**10h00 Identité numérique : Présentation des travaux en-cours et des orientations visées à La Région Occitanie**

*Emmanuelle Tramond, Responsable Unité Données, Direction de Projets Données et Transformation Digitale, Région Occitanie*

**10h10 : Débats**

### Première Partie : Quelle existence pour l'identité numérique en droit ?

*Sous la Présidence de Yves Poulet, Professeur émérite, Université de Namur,*

*Professeur associé, UC Lille*

#### • Quels contours pour l'identité en droit ?

**10h30 : Les contours de l'identité en droit européen**

*Hélène Hurpy, Maître de conférences, membre du CERC et membre associée de l'IDEDH, Université de Toulon*

**10h50 : Les rapports entre l'identité et l'état civil en droit français**

*Maryline Bruggeman, Maître de conférences HDR, IDP-UT1 Capitole*

**11h10 : Débats**

*Pause*

#### • Quels contours pour l'identité numérique en droit ?

**11h40 : L'identité numérique à l'épreuve des données à caractère personnel**

*Emmanuel Netter, Maître de conférences HDR, Université d'Avignon*

**12h00 : L'identité numérique à l'épreuve des données d'identification personnelle**

*Jessica Eynard, Maître de conférences, IDP - UT1 Capitole*

**12h20 : L'identité numérique à l'épreuve des données d'identification biométrique**

*Emilie Debaets, Maître de conférences, IMH - UT1 Capitole*

**12h40 : Débats**

*Déjeuner libre*

## Seconde Partie : Quel encadrement juridique pour l'identité numérique ?

*Sous la Présidence de Céline Mangin, Responsable de projets pour le Notariat européen,  
Association pour le Développement du Service Notarial*

### • Le cadre juridique d'un schéma d'identification fiable

#### **14h00 : Les points d'ombre dans l'application du règlement eIDAS**

*Eric Caprioli, Avocat fondateur de Caprioli & Associés, Vice-Président de la Fédération des Tiers de Confiance du Numérique (FNTC), Membre de la délégation française aux Nations Unies*

#### **14h20 : « L'évaluation des moyens d'identification électronique : aspects européens et nationaux »**

*Claire Anderson, Chef du bureau « Ingénierie du cadre réglementaire », Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)*

#### **14h40 : La plateforme FranceConnect, ses avantages et ses limites**

*Thibault Douville, Professeur des Universités, Université de Caen*

#### **15h00 : Le délit d'usurpation d'identité, outil efficace de protection de l'identité ?**

*Marine Monteil, Docteur en droit, IDP-UT1 Capitole*

**15h20 : Débats**

*Pause*

### • Le cadre juridique d'un schéma d'identification protecteur des droits et libertés

#### **15h50 : Identité numérique, protection des données à caractère personnel et développement de l'administration électronique : quelle conciliation des intérêts en présence ?**

*Emilie Séruga-Cau, Chef du service des affaires régaliennes et des collectivités territoriales, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)*

#### **16h10 : Identité numérique et confiance du citoyen au sein de la Région Occitanie**

*Bertrand Monthubert, Conseiller Régional délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, Président d'Occitanie Data*

#### **16h20 : Les schémas d'identification à l'épreuve du principe de minimisation de la collecte de données personnelles**

*Clémence Bensa, Docteur en droit, IRDEIC-UT1 Capitole*

#### **16h40 : Pour la création d'un droit à la multi-identités**

*Claire Levallois-Barth, Maître de conférences à Télécom Paris, Coordinatrice de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles de l'Institut Mines-Télécom (IMT)*

**17h00 : Débats**

#### **17h20 : Rapport de synthèse et perspectives**

*Yves Pouillet, Professeur émérite, Université de Namur, Professeur associé, UC Lille*

Classiquement, l'identité est appréhendée comme l'ensemble des traits ou caractéristiques qui, au regard de l'état civil, permettent de reconnaître une personne et d'établir son individualité au regard de la loi. Elle recoupe des identifiants tels que le nom, le prénom, la date de naissance, la filiation, ... Avec les évolutions technologiques, ces éléments se sont multipliés. Un profil Facebook, un avatar de jeu vidéo, un double virtuel créé à partir des traces de navigation, sont autant de données qui ont abouti à l'émergence dans la doctrine d'une identité électronique, génétique, numérique ou encore biométrique. Certains auteurs traitent même « des » identités pour viser, semble-t-il, chacun des pans de la vie d'un individu. Or, ces réalités relèvent-elles vraiment de l'identité au sens juridique du terme ? Existe-t-il une identité numérique ? Si oui, quelle est sa place par rapport à l'identité légale fondée sur les registres d'état civil ? Les deux sont-elles autonomes ? Complémentaires ? L'identité numérique n'existe-t-elle que par le truchement de l'identité issue des registres de l'état civil ?

Ces questions présentent un grand intérêt car, si l'identité est un outil précieux, c'est parce qu'elle renvoie à une réalité d'une grande fiabilité dont l'Etat est le garant. Sans cela, l'identité devient un ensemble de données comme un autre. Elle ne peut alors plus être ce référent suscitant la confiance, unique et incontournable. Ce faisant, elle perd son rôle en termes de singularisation des personnes et de sécurisation des échanges.

La notion d'identité numérique mérite donc d'être questionnée avant de chercher à déterminer quel cadre juridique il serait nécessaire de lui appliquer.

---

## **INSCRIPTIONS**

**Journée d'étude ouverte à tous - Entrée gratuite**

**Inscription obligatoire - Formulaire en ligne sur [idprive.ut-capitole.fr](http://idprive.ut-capitole.fr)**

**Inscription sur ADUM et émargement obligatoires pour les doctorants**

## **LIEU**

**Université Toulouse 1 Capitole**

**Manufacture des tabacs - Amphithéâtre MI-V Colloques Guy Isaac**

**21 Allée de Brienne - 31000 TOULOUSE**

## **RENSEIGNEMENTS**

Institut de droit privé (Université Toulouse Capitole)

<http://idprive.ut-capitole.fr>

Mme Sophie BURGER : 05 61 63 35 78 - [sophie.burger@ut-capitole.fr](mailto:sophie.burger@ut-capitole.fr)